

Publié le 31 août 2018

La FedEpl et la Caisse des dépôts s'accordent pour se rapprocher des élus

S'assurer que les Epl soient au cœur de la nouvelle Banque des territoires : tel était l'objectif de ce premier rendez-vous entre Jean-Marie Sermier, président de la Fédération des Entreprises publiques locales, et Éric Lombard, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.



Avec le développement de La Banque des territoires, la Caisse des dépôts (CDC) compte bien se rapprocher encore davantage des élus et de leurs projets, notamment au travers des Entreprises publiques locales.

L'investissement de la CDC dans le plan Action Cœur de ville en est l'un des exemples emblématiques. Jean-Marie Sermier a rappelé que **90 % des villes lauréates du plan ont à leur disposition une Epl d'aménagement ou d'immobilier à proximité** : cela en fait les outils idéaux de la revitalisation des centres-villes, sous réserve d'une capitalisation suffisante. "*Parfaitement en accord sur ce point*", Éric Lombard a également rejoint le constat de la FedEpl sur la nécessité de diffuser les bonnes pratiques entre collectivités et Epl.

La logique d'une coopération étroite entre la FedEpl et la CDC se retrouve également sur le terrain du **logement** et du **projet de loi ELAN**. Tous deux, conscients de l'impact considérable de ce texte, ont confirmé leur souhait d'un travail commun permettant aux élus et à leurs Epl de trouver toute leur place, dans un respect de l'ADN des Sem immobilières.

Par Audrey GOURRAUD